

## GROUPE DE CONFIANCE - INFO 1

Une atteinte à la personnalité sur le lieu de travail, un climat qui se détériore, une situation de harcèlement psychologique ou sexuel ..... Les collaboratrices et collaborateurs de la République et Canton du Jura, de même que le personnel de plusieurs institutions affiliées, peuvent faire appel aux membres du groupe de confiance nommés par le Gouvernement.



Il est parfois difficile de se confier à quelqu'un lorsqu'on se sent victime d'une forme de harcèlement ou qu'on se trouve dans une situation de travail difficile ou conflictuelle.

Le groupe de confiance souhaite apporter régulièrement des informations au personnel de la RCJU sur cette problématique, rappeler son existence et sa mission, encourager les personnes en difficulté à s'ouvrir à des proches ou à solliciter le groupe de confiance.

Le bureau fédéral de l'égalité et le SECO ont édité une brochure spécifique au harcèlement sexuel. [Conseils destinés aux employées et employés.](#)

Une brochure existe également à l'intention des employeurs, responsables de la protection de la personnalité des travailleuses et travailleurs. [Informations à l'intention des employeurs et employées.](#)

Ces brochures sont téléchargeables sous [www.harcelementsexuel.ch](http://www.harcelementsexuel.ch). N'hésitez pas à consulter ces documents, ouvrir le débat, communiquer leur existence à vos collègues.

Merci de faire connaître ce mail à vos collègues de travail qui n'ont pas d'accès à la messagerie de la RCJU.

Et n'hésitez pas à contacter le groupe de confiance de la RCJU

**Tél. 032 / 420 58 90**

[groupeconfiance@jura.ch](mailto:groupeconfiance@jura.ch)

[www.jura.ch/harcelement](http://www.jura.ch/harcelement)